

LIEU DU COLLOQUE

FIAP Jean Monnet
30 rue Cabanis
75014 Paris

• Accès

Métro Ligne 6 station Glacière
RER B station Denfert Rochereau

• Inscription

150 euros (déjeuner inclus)

EFA est organisme de formation.
Demandez votre inscription sur
le plan de formation de votre employeur.
Une convention de formation
vous sera adressée.



INFORMATIONS COLLOQUE

Fédération Enfance & Familles d'Adoption
Service Formation
221 rue La Fayette
75010 Paris

Tel : 01 40 05 57 78
formationefa@adoptionefa.org

www.adoptionefa.org

Bulletin d'inscription téléchargeable
sur le site :
www.adoptionefa.org

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner avant le 10 janvier 2010 à :
Enfance & Familles d'Adoption, 221 rue La Fayette, 75010 Paris

Nom :

Profession :

Adresse personnelle :

.....

e-mail (facultatif) :

Tarif : 150€ (inscription au colloque et déjeuner inclus)

Prise en charge de cette inscription

- Individuelle** (je joins un chèque de 150 euros à l'ordre de EFA.)
 Employeur (dès réception, une convention de formation sera adressée à votre employeur. L'inscription ne sera définitive qu'après signature de la convention.)

Nom et adresse de l'organisme auquel il faudra l'envoyer :

.....

.....

e-mail de l'organisme :

Évaluer l'adoptabilité : la question du projet de vie de l'enfant



Colloque Enfance & Familles d'Adoption
FIAP Jean Monnet 75014 Paris → 25 janvier 2010



www.adoptionefa.org



PROGRAMME

Modérateur : Paul PAUMIER

- 9 h 00 → Accueil
- 9 h 30 → Accueil de la présidente d'Enfance & Familles d'Adoption
- 9 h 45 → Pr Bernard GOLSE : L'adoptabilité, constats au niveau des enfants
- 10 h 15 → Pascale SALVAGE : Devenir adoptable : vérifier l'adoptabilité juridique
- 10 h 45 → Patricia CONAN et Eric BOUFFETEAU : Une expérience départementale de création d'outils d'aide à la réflexion sur le statut et le projet de vie de l'enfant
- 11 h 30 → Pascale LEMARE : Délaissement et adoptabilité : dispositif mis en place en Seine-Maritime

- 12 h 15 → **Pause déjeuner, sur place**

- 14 h 00 → Marie-Laure BOUET-SIMON : Les facteurs de risque et les critères de l'adoptabilité d'un enfant
- 14 h 45 → Sandrine DEKENS : Échecs d'adoption : quels déterminants, quelle prévention ?
- 15 h 30 → Dr Odile BAUBIN : La prise en compte de l'état de santé des petits
- 16 h 15 → Dr Geneviève ANDRÉ-TRÉVENNEC : La question de l'adoptabilité en adoption internationale
- 17 h 00 → Table ronde avec les intervenants
- 17 h 30 → Clôture par Paul PAUMIER

LES INTERVENANTS

- Dr Geneviève ANDRÉ-TRÉVENNEC, pédiatre, directrice de la mission Adoption de Médecins du Monde
- Dr Odile BAUBIN, pédiatre, Vice-présidente Santé et vie de l'enfant d'Enfance & Familles d'Adoption
- Marie-Laure BOUET-SIMON, psychologue et responsable technique de l'Organisation Régionale de Concertation sur l'Adoption en Normandie (ORCAN)
- Éric BOUFFETEAU, directeur de l'Enfance et de la Famille du Calvados
- Patricia CONAN, conseillère technique auprès de la Mission protection de l'enfance du Calvados
- Sandrine DEKENS, psychologue, coordinatrice du service Enfants en Recherche de Famille
- Pr Bernard GOLSE, pédopsychiatre, psychanalyste, chef de service de pédopsychiatrie de l'hôpital Necker Paris
- Pascale LEMARE, psychologue, responsable du Service Adoption-Consultation dossiers-Parrainage de l'ASE de Seine-Maritime
- Paul PAUMIER, laboratoire GRHIS, Université de Rouen, Enfance & Familles d'Adoption Seine-Maritime
- Pascale SALVAGE, Professeur émérite de l'Université de Grenoble (juriste)

Évaluer l'adoptabilité : la question de l'intérêt supérieur de l'enfant

« Un enfant adoptable est un enfant en situation de pouvoir être adopté » (Glossaire de l'Agence française de l'adoption). Longtemps « réduite » à sa dimension juridique, la notion d'adoptabilité de l'enfant soulève depuis quelques années de nombreuses questions et suscite une large réflexion de la part des personnes chargées de l'accompagnement des enfants privés de famille.

Avant d'élaborer un projet d'adoption pour un enfant, il s'agit de vérifier que celle-ci est possible, qu'elle répond à l'intérêt supérieur de l'enfant dans le respect de ses droits fondamentaux.

Objectifs de la journée :

- Appréhender, par une approche pluridisciplinaire, **une perception globale de l'adoptabilité d'un enfant** (juridique, médicale, sociale, psychologique)
- Evaluer la **pertinence de l'adoption** comme une réponse à l'histoire personnelle de l'enfant et donc de la création d'un nouveau lien de filiation, comme réponse à ses besoins
- Comprendre les **situations d'échec d'adoption**

Contenu :

- Devenir adoptable
- La vérification de l'adoptabilité juridique
- L'évaluation de l'adoptabilité psychosociale
- La prise en compte de l'état de santé des tout petits
- Le recueil de l'histoire de l'enfant et la possibilité d'installation d'un lien de filiation
- La préparation de l'enfant : accompagner le changement de statut
- Les facteurs de risque de l'adoption d'un enfant grand
- Les échecs d'adoption et leur prise en compte : quelles causes ? Quelles solutions ? Relecture d'une situation.

Différentes approches (juridique, psychosociale, médicale) offriront des perspectives et des éclairages complémentaires sur l'élaboration d'un projet d'adoption et la préparation des enfants, l'accompagnement des familles et la prise en charge éventuelle.